

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 155 (1975)

**Vereinsnachrichten:** Rapport du Trésorier central de la SHSN pour l'exercice 1975

**Autor:** Haller, G. de

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

Rapport du Trésorier central et comptes

---

1) RAPPORT DU TRESORIER CENTRAL DE LA SHSN POUR L'EXERCICE 1975

---

A la fin de l'année 1975, les avoirs en titres de la SHSN se montaient à Fr. 1'715'000.-- (valeur boursière: Fr. 1'951'000.--) en chiffres ronds. Au moment de la rédaction de ce rapport, notre fortune a de nouveau franchi le cap des 2 millions. Le capital central, sans les fonds spéciaux, s'élève à Fr. 892'000.--.

Grâce à leur saine gestion par la Société Fiduciaire Suisse S.A. à Bâle, les avoirs de notre Société ont donc, malgré une situation difficile, regagné leur pleine valeur. Que M. le Directeur F. Michel, membre d'honneur de la SHSN, en soit remercié ici très chaleureusement.

En ce qui concerne le compte annuel, il vous est présenté cette année sous une forme nouvelle, qui correspondra désormais à l'ordre et à la disposition du budget; cela facilitera notamment la comparaison des divers postes et permettra d'établir le degré d'utilisation de chaque rubrique. Je tiens à signaler la part importante qu'a prise notre Secrétaire général, M. le Dr Sitter, dans cette restructuration et à l'en remercier très vivement.

La subvention fédérale, condition absolue à la poursuite de nos travaux, a été en 1975 de Fr. 1'100'000.--. J'exprime les sentiments de reconnaissance de la SHSN aux Autorités fédérales pour cet appui. L'intérêt porté par M. le Chef du Département fédéral de l'Intérieur et par l'Office de la Science et de la Recherche nous sont un précieux encouragement.

Il ressort des comptes 1975 que les dépenses prévues pour les publications étaient insuffisantes. Ce poste accuse en effet un dépassement de près de Fr. 64'000.--. Ce déficit a pu être compensé par un prélèvement dans la réserve centrale et par des économies dans d'autres secteurs. Notre société a financé, à mon sens, trop peu de symposiums et de congrès. D'autre part, son règlement très strict pour les délégations à l'étranger ne lui a pas permis d'utiliser tous les fonds prévus à cet effet. Il est vrai que cette économie faite aux dépens des délégations en faveur de l'aide aux publications correspond au désir

que certaines de nos sections ont exprimé au Comité Central. Enfin, notre résistance à accepter les augmentations de cotisations demandées par les Unions Internationales, en même temps qu'un taux de change favorable, nous ont encore permis une certaine économie.

Je voudrais souligner que notre réserve centrale a pratiquement disparu. Une part en a été incorporée au budget 1976 et sera dépensée. Pour compenser l'évaluation trop faible des frais de publications scientifiques, une réserve a été constituée. Enfin, un fonds de roulement s'est révélé nécessaire au Secrétariat général qui, notamment en début d'année, doit faire face à des obligations salariales importantes avant que le crédit annuel de la SHSN soit accordé.

La vérification des comptes 1975 a été effectuée le 17 mars 1976 au siège de la Fiduciaire Suisse S.A. à Bâle. Je remercie les professeurs Delaloye et Wagner de leur peine. Leur rapport est joint à celui-ci.

Comme l'an dernier, certains comptes ou documents ne nous étaient pas parvenus à la date du contrôle. Nous effectuerons les vérifications dès que possible et j'informerai le Sénat de leur résultat. Pour l'exercice 1974, les comptes tardifs ont été contrôlés et trouvés en ordre. Il est souhaitable que de tels retards ne se reproduisent pas. Ils sont cause d'un travail supplémentaire considérable de la part des instances de contrôle et de la trésorerie.

De notre côté, nous n'avons pas pu éviter certains retards, des flottements ou des oublis. Je prie les membres de notre Société qui en ont souffert de ne pas nous en tenir rigueur. La transformation de notre ancien système, entièrement de milice, en une organisation centralisée dont la responsabilité reste, et doit rester, entre les mains de scientifiques actifs, a posé quelques menus problèmes. La plupart de ces difficultés sont résolues et la pratique achèvera d'éliminer les points de friction et d'incertitude.

Enfin, je dois exprimer à notre Président central, à mes collègues du Bureau et à Mme M. Groth-Vogel, ainsi qu'au secrétariat général à Berne, ma très vive gratitude pour leur contribution positive aux travaux de la trésorerie.

Genève, le 18 mars 1976

G. de Haller